

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° :2024-04-038

Vote des subventions aux associations

Rapporteur : Patrick DUVAL

Date de Convocation : 26 mars 2024	Séance du 02 avril 2024
Date d'affichage : 05 avril 2024	A 18h30, le Conseil Municipal de Morières-les- Avignon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois d'avril sous la présidence de Monsieur Grégoire SOUQUE, Maire.
▪ Nombre de conseillers en exercice : 29	
▪ Nombre de présents : 25	
▪ Nombre de votants : 25	

Étaient présents :

Grégoire SOUQUE, Éric DEVALQUENAIRE, Catherine PRAT, Sandrine IGNERSKI, Patrick DUVAL, Jeanine FAVRE SECOND, Franck JOUSSELIN, Marie-Paule FOURMENT, Pierre-Jean FAUCITANO, Stéphanie CASTRIGNANO, Nicolas CHASTEL, Jennifer HAMAIDE, Huguette SAINT JEAN, Michel CAMPERGUE, Renée THOMAS, Claudine BOISSEAU, Alain FIRMIN, Jade MORENAS, Philippe REYNERO, Marie-Laure PERDIGUIER, Marie GAGET-MARTIN, Annick DUBOIS, Jean-Marc FOUIN, Raphaël GOTTSCHALK, Emmanuelle BLANC

Étaient absents excusés et représentés :

Estelle ROLLE pouvoir à Grégoire SOUQUE, Fabrice BAUDOIN pouvoir à Sandrine IGNERSKI, Christèle PELISSIER pouvoir à Jean-Marc FOUIN, Martine THEVENIN pouvoir à Annick DUBOIS,

Étaient absents :

Secrétaire de séance : Nicolas CHASTEL

La commune de Morières-lès-Avignon possède un riche tissu associatif, notamment dans les domaines du sport, de la culture et de la solidarité, qui contribue largement à son dynamisme et à son attractivité.

C'est pourquoi la municipalité lui attribue chaque année une enveloppe de subventions conséquente.

L'attribution des subventions se fait principalement sur les critères suivants :

- Nombre d'adhérents, dont nombre de Moriérois
- Activités et manifestations organisées pour animer la commune
- Projets particuliers
- Trésorerie disponible

Il convient donc d'attribuer les subventions de fonctionnement aux associations dont les activités présentent un intérêt local et qui poursuivent un but d'intérêt public au bénéfice direct des administrés de la commune.

En outre, il est proposé de signer une convention annuelle avec le subvention annuelle supérieure à 23 000 € conformément à la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, précisée par décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques.

Ces conventions permettent de définir les modalités de relation entre la ville et l'association, en vue de mettre en œuvre les objectifs de la politique associative communale.

Enfin, il est proposé d'étendre la passation de conventions à l'ensemble des associations subventionnées, comme cela se pratique maintenant depuis quelques années. Il s'agira d'une convention simplifiée non obligatoire mais qui s'avère nécessaire pour définir les modalités de partenariat entre la ville et les associations.

L'assemblée est appelée à se prononcer sur la répartition des subventions pour l'exercice 2024 qui représentent un montant total de plus de 175 000€ et dont les propositions figurent dans le tableau ci-dessous.

Il est précisé que ce soutien financier s'accompagne de la mise à disposition gracieuse d'un grand nombre d'équipements municipaux : stades, gymnases, salles de réunions, espaces publics, et autres locaux.

La commune précise également que le personnel municipal est régulièrement mis à contribution pour accompagner les associations dans l'organisation de leurs divers événements.

Ces éléments démontrent ainsi la politique ambitieuse portée par la commune dans le domaine associatif ainsi que le soutien concret qu'elle apporte à la vie culturelle et sportive.

Subventions proposées au vote du conseil municipal pour l'année 2024 :

ASSOCIATIONS SPORTIVES	
Association sportive Collège Anne Frank Vote du conseil : Unanimité	500,00
BADMINTON Vote du conseil : Unanimité	1 100,00
BALL TRAP Vote du conseil : Unanimité	1 000,00
BASKET Vote du conseil : Unanimité	12 000,00
BELOTE AMICALE Vote du conseil : Unanimité	500,00
BOULE DOREE Vote du conseil : Unanimité	1 700,00
CAPOEIRA MORIERES Vote du conseil : Unanimité	150,00

CHASSE - ST HUBERT Vote du conseil : Unanimité	1 500,00
COURIR A MORIERES Vote du conseil : Unanimité	3 000,00
ECHECS Vote du conseil : Unanimité	1 200,00
ESPERANCE MORIERES VOLLEY BALL Vote du conseil : Unanimité	1 100,00
FOOTBALL A.C.S.M. Vote du conseil : POUR : 28 Nicolas CHASTEL ne prend pas part au vote	15 000,00
FOOTBALL ZIAC Vote du conseil : Unanimité	1 400,00
FOULEE DES COTEAUX Vote du conseil : Unanimité	1 000,00
GOLF Vote du conseil : Unanimité	800,00
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE Vote du conseil : Unanimité	1 200,00
JUDO Vote du conseil : Unanimité	2 000,00
KARATE Vote du conseil : Unanimité	3 300,00
LOTUS YOGA Vote du conseil : Unanimité	200,00
MARCHE NORDIQUE MORIERES Vote du conseil : POUR : 28 Annick DUBOIS ne prend pas part au vote	500,00
MORIERES SPORT MECANIQUE Vote du conseil : Unanimité	300,00
RUGBY MORIERES XIII Vote du conseil : Unanimité	4 000,00
SPORTS LOISIRS MORIERES Vote du conseil : Unanimité	400,00
TAEKWONDO Vote du conseil : Unanimité	1 500,00

TENNIS Vote du conseil : Unanimité	3 200,00
TENNIS DE TABLE Vote du conseil : Unanimité	3 000,00
TIR A L'ARC Vote du conseil : Unanimité	1 400,00
VELO PASSION MORIERES Vote du conseil : Unanimité	950,00
VR BOXING CLUB (Boxe Française) Vote du conseil : Unanimité	800,00
VTT DIABLES DE MORIERES Vote du conseil : Unanimité	950,00
ASSOCIATIONS CULTURELLES	
ARTHALY COMPAGNIE Vote du conseil : Unanimité	250,00
A TOUR DE ROLE Vote du conseil : Unanimité	600,00
ARTISANAT ET LOISIRS Vote du conseil : Unanimité	250,00
ASSOCIATION FESTIVAL DES VENTS Vote du conseil : Unanimité	10 000,00
AU FIL DES MOTS Vote du conseil : Unanimité	600,00
BIBLIOTHEQUE Vote du conseil : POUR : 27 Renée THOMAS et Jennifer HAMAIDE ne prennent pas part au vote	5 000,00
CLOSED VALLEY COUNTRY Vote du conseil: Unanimité	150,00
COMPAGNIE FANTASIO Vote du conseil : Unanimité	500,00
COMPAGNIE OKKIO Vote du conseil : Unanimité	2 500,00
HISTOIRE DE MORIERES Vote du conseil : POUR : 28 Renée THOMAS ne prend pas part au vote	1 800,00

MUSIQUE - Ecole de musique Vote du conseil : Unanimité	33 300,00
ECOLE DE MUSIQUE – Eveil Musical Vote du conseil : Unanimité	5 720,00
ECOLE DE MUSIQUE – Orchestre Musical Vote du conseil : Unanimité	1 900,00
PARLAREN MOURIERO-ESCOLO MOURIERENCO Vote du conseil : Unanimité	1 000,00
PHILATELIE Vote du conseil : Unanimité	300,00
PHOTO CLUB MORIEROIS Vote du conseil : Unanimité	500,00
PORCELAINES VIVANTES Vote du conseil : Unanimité	250,00
ASSOCIATIONS DIVERSES	
ADMR Vote du conseil : Unanimité	1 500,00
AMAC Vote du conseil : Unanimité	1 500,00
BRUYERES Vote du conseil : Unanimité	1 800,00
COMITE D'ANIMATIONS – MORIERES EN FETES Vote du conseil : Unanimité	35 600,00
ELAN MORIEROIS Vote du conseil : Unanimité	500,00
FNACA Vote du conseil : Unanimité	400,00
FNAME-OPEX Vote du conseil : Unanimité	1 000,00
NOUNOUS ET DOUDOUS Vote du conseil : Unanimité	350,00
SANG – ADSBM Vote du conseil : Unanimité	850,00
SOLIDARITE MORIERES Vote du conseil : Unanimité	1 200,00

UN-ADRAC Vote du conseil : Unanimité	300,00
USAGERS DE L'EAU Vote du conseil : Unanimité	300,00
TOTAL	175 570,00

Où l'exposé du rapporteur, le conseil municipal délibère et,

- **APPROUVE** le versement des subventions aux associations dans les conditions mentionnées dans la délibération
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les conventions avec chaque association concernée
- **PRÉCISE** que la dépense sera prélevée sur la ligne 65748 au budget de fonctionnement 2024

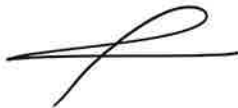
VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL :

POUR : 25

N'ayant pas pris part au vote : 4 (Nicolas CHASTEL, Jennifer HAMAIDE, Renée THOMAS, Annick DUBOIS),

Le 03/04/2024
Le secrétaire de séance,

Nicolas CHASTEL



Le 03/04/2024
Le Maire,

Grégoire SOUQUE

